

# Réparation du dommage corporel : défis et perspectives



## Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation  
de 17h00 à 19h00*

***Accueil de 16h15 à 16h45***  
*entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>*

L'enjeu de la réparation du dommage corporel, à savoir la protection de la personne humaine, impose une perpétuelle réflexion destinée à l'améliorer sinon à la perfectionner.

Précisé par les termes « défis et perspectives », l'objectif assigné à ce cycle de conférences est double.

En termes de défis, il s'agit de questionner les pratiques et les techniques pour éprouver leur pertinence et leur efficacité, autrement dit, de défier l'existant pour, si nécessaire, le repenser.

En termes de perspectives, il s'agit de s'intéresser aux évolutions qui se dessinent pour mieux les appréhender et les intégrer.



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01  
[www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)**

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo  
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats  
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin de chaque colloque

# Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

*sous la direction scientifique de*

*Madame Mireille Bacache, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*

*Madame Anne Guégan, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*

*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

## I. Revisiter les postes de préjudices de la nomenclature Dintilhac

12 mars 2020 **Revisiter les postes de préjudices patrimoniaux**

Modérateur :

**Anne GUEGAN**, *Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*  
*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Intervenants :

**Patrice JOURDAIN**, *Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**Anaïs FRANCAIS**, *Avocat à la cour*

**Bénédicte PAPIN**, *Avocat à la cour*

**Laurent CHATELAIN**, *Président de chambre à la cour d'appel de Caen*

**Marie-Nil CHOUNET**, *Magistrate au tribunal administratif de Paris*

4 juin 2020 **Revisiter les postes de préjudices extrapatrimoniaux**

Modérateur :

**Anne GUEGAN**, *Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*  
*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Intervenants :

**Mireille BACACHE**, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne*  
*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**Jean-Paul BESSON**, *Président de la 19e chambre civile du Tribunal judiciaire*  
*de Paris*

**Alice BARRELLIER**, *Avocat à la cour*

**Pierre-Henri LEBRUN**, *Avocat à la cour*

**Eric DURAFFOUR**, *Vice Président du tribunal judiciaire de St Brieuc*

## II Questionner l'évaluation médico-légale

17 septembre 2020 **Quels experts ?**

10 décembre 2020 **Quels outils ?**

## III. Confronter l'évaluation financière

mars 2021 **Quels outils?**

juin 2021 **Quels niveaux d'indemnisation?**

## III. Mesurer l'impact de l'intelligence artificielle sur le dommage corporel

septembre 2021 **L'incidence de l'intelligence artificielle sur la compensation du handicap**

décembre 2021 **L'incidence de l'intelligence artificielle sur l'évaluation du dommage corporel**